Présentation de l'opération de dragage

Localisation et unité d'intervention:

Voies d'eau	Zone de sédimentation	Type voie d'eau	Bief	PK début	PK fin	Communes
Canal latéral à la Marne	Bief de Chalons	Canal	de Chalons en Champage	26.331	32.225	Châlons-en-Champagne, Sarry

Date et durée des travaux :

Les travaux de dragage se dérouleront en juillet 2023.

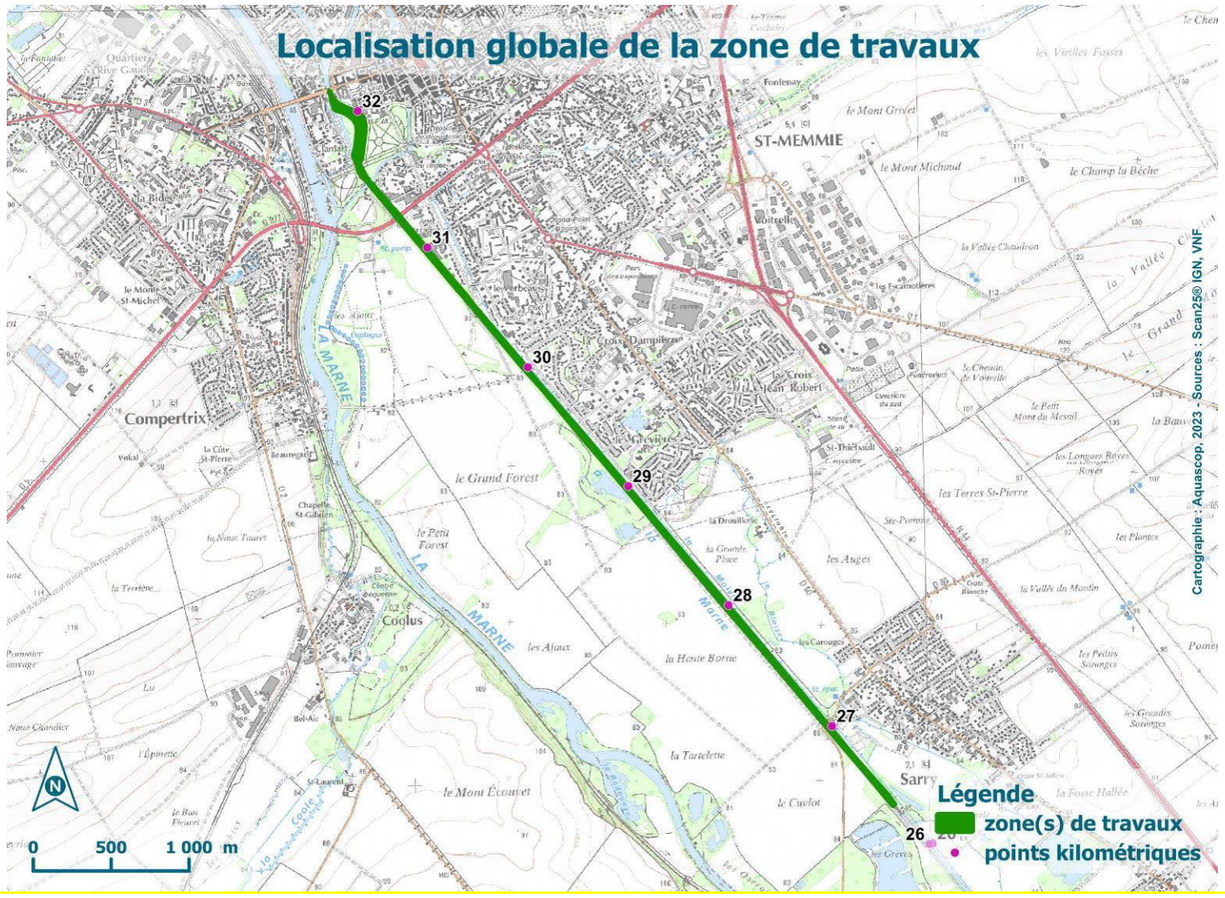
Techniques employées pour le dragage :

Les dragages seront réalisés à la pelle mécanique.

Volume à draguer (en m³) et qualité des sédiments (m³) :

Volume (m³)	N° d'analyse	Seuil S1 dépassé (oui/non)	Propriétés HP4 ; HP5 ; HP 6 ; HP 7 ; HP 8 ; HP 10 ; HP11 et HP13	Test HP 14 : écotoxique (oui/non)	Type de sédiments (inertes, non inertes non dangereux, dangereux)
4 250	2022-CLM-PK26.430 2022-CLM-PK27.430 (lot 3) 2022-CLM-PK28.430 2022-CLM-PK29.430 2022-CLM-PK30.430 2022-CLM-PK31.430 2022-CLM-PK32.125	Non	Non dangereux	Non	Inertes

Prélèvements réalisés le 18/01/2022.



Localisation exacte des travaux – cartographie



Enjeux de qualité d'eau

Type de voie(s) d'eau :

- Rivière :	◦ Grand gabarit	
	◦ Petit gabarit	
- Canal :	◦ Grand gabarit	
	◦ Petit gabarit	X
	◦ Annexe : rigole, fossé	
- Milieu :	◦ Urbain : habitat	x
	◦ Rural	x
	◦ Industriel	
	◦ Portuaire	

Risques identifiés :

- Présence d'un ou plusieurs Plan de Prévention Risque Inondation : X

PPRi Châlons-en-Champagne - Secteurs amont de la CAC, CAC et aval de la CAC (approuvé le 01/07/2011) -

- Présence d'un Plan de Prévention Risque Technologique :

- Présence d'un Plan de Prévention Risque Mouvement de Terrain : X

PPR cavités - Châlons-en-Champagne (approuvé le 16 juillet 2019) -

Qualité d'eau d'après la DCE :

Masse(s) d'eau concernée(s)	Nom	Type	État chimique (objectif)	État écologique (objectif)	État chimique (actuel)	État écologique (actuel)
FRHR503	canal latéral à la Marne	Eaux superficielles Artificielle	Bon état en 2015	Bon potentiel en 2015	mauvais	bon
FRHR503-F60-4101	Moivre dérivée	Eaux superficielles Naturelle	Bon état en 2015	Bon état en 2015	mauvais	bon

Périmètres de protection des captages :

	Localisation à moins de 100 m de la zone à draguer	Captage concerné	Type (souterrain / superficiel)	Référence arrêté
Périmètre de protection immédiate	non			
Périmètre de protection rapprochée	oui	Champ captant de Châlons-en-Champagne	souterrain	Arrêté DUP du 16 janvier 1989
Périmètre de protection éloignée	oui	Champ captant de Châlons-en-Champagne	souterrain	Arrêté DUP du 16 janvier 1989

Enjeux écologiques 1/2

Données sur les peuplements piscicoles :

Il n'existe pas de données du le canal latéral à la Marne.
Le peuplement en place dans le canal est un peuplement de seconde catégorie piscicole, avec comme espèces principales l'anguille, le gardon et la perche, et comme espèces secondaires les brèmes, le brochet, le rotengle et la tanche (communication FDPPMA51 en 2022).

Type de berges :

Les berges sont constituées de palplanches.

Présence de frayères connues par la bibliographie – PK concerné – espèces identifiées :

Le canal latéral à la Marne n'est pas concerné par les arrêtés préfectoraux relatif aux frayères.
Il est possible que le brochet se reproduise dans le canal, du fait notamment de la présence de végétation aquatique (communication FDPPMA51 en 2022).

Zonages d'inventaires et réglementaires concernés :

Zone de sédimentation	Thème	Type	Localisation à moins de 100m	Nom
Bief de Chalons	Écologie	ZPS *(Zone de protection spéciale)*	Non	
		ZNIEFF 2 *(Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type II)*	Oui	210008896 - VALLEE DE LA MARNE DE VITRY-LE-FRANCOIS A EPERNAY
		ZNIEFF 1 *(Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type I)*	Non	
		ZICO *(Zone importante pour la conservation des oiseaux)*	Non	
		SIC *(Site d'intérêt communautaire)*	Non	
		APB *(Arrêtés de protection de biotope)*	Non	
		Ramsar *(zone humide d'importance internationale)*	Non	
		RNCFS *(Réserve nationale de chasse et de faune sauvage)*	Non	
		CEN *(conservatoire d'espaces naturels)*	Non	
		CDL *(Conservatoire du Littoral)*	Non	
		PN *(Parc national)*	Non	
		PNR *(Parc naturel régional)*	Non	
		RNN *(réserve naturelle nationale)*	Non	
		RNR *(réserve naturelle régionale)*	Non	
		RB *(réserve de biosphère)*	Non	
	Patrimoine culturel	Site inscrit	Oui	Hémicycle de la porte de Marne à Châlons-en-Champagne (51) ; centre ancien de Châlons-en-Champagne (51) ;
		Site classé	Oui	Ile du Jard, chemin de l'écluse et rangées d'arbres qui le bordent à Châlons-en-Champagne (51) ; Le Jard, cours d'Ormesson et jard anglais à Châlons-en-Champagne (51)

Enjeux écologiques 2/2

Espèces protégées :

Anguille (espèce non protégée mais figurant sur les listes rouges française et mondiale, en danger critique d'extinction) et brochet pourraient être présents.

Synthèse des enjeux écologique et définition du degré de sensibilité environnementale :

⇨ **Le site de dragage a une forte sensibilité environnementale en cas de présence, au droit et jusqu'à 100 m en aval du site, d'un ou plusieurs des éléments suivants :**

Zone concernée	Présence de frayère (oui/non)	Présence d'une espèce faisant l'objet d'une protection réglementaire (oui/non)	Zonage d'intérêt écologique réglementaire (oui/non)	Périmètre de protection immédiat ou rapproché d'un captage AEP (oui/non)
Bief de Chalons	possible	oui	oui	oui

Sensibilité environnementale :

Le site présente une forte sensibilité environnementale du fait de la présence d'espèces de poissons protégées et/ou menacées, ainsi que de la présence possible de leur zone de reproduction. Le site est également inclus dans des zones d'intérêt écologique (ZNIEFF). Il est également inclus dans le périmètre de protection d'un captage souterrain.

La vallée du cours moyen de la Marne regroupe une mosaïque de groupements végétaux très intéressants, dont certains sont à l'annexe 1 de la directive Habitats faune flore : boisements alluviaux inondables, boisements marécageux, prairies inondables, mégaphorbiaies, magnocariçaies et roselières, groupements aquatiques. La flore aquatique comprend de nombreuses espèces menacées en région. L'intérêt faunistique est grand, avec la présence d'odonates, de papillons, de poissons et d'oiseaux d'eau.

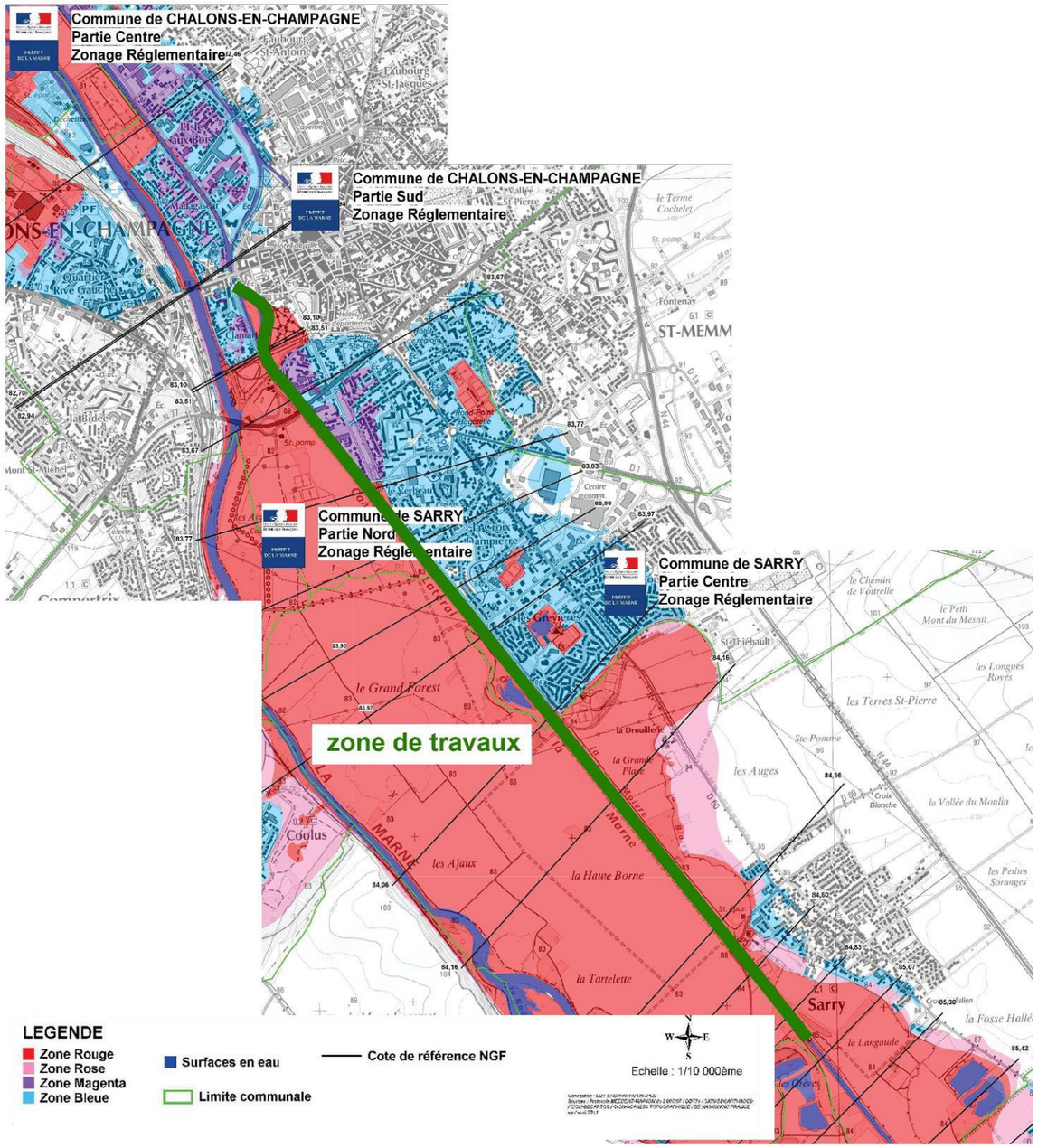
Afin d'éviter toute perturbation susceptible d'affecter la reproduction des poissons, et notamment des espèces protégées et/ou menacées, les travaux devront être effectués en dehors des périodes de fraie : février à mai pour le brochet, mars-avril pour le chabot, mars à mai pour la vandoise, et avril à juin pour la bouvière et la loche de rivière.

Concernant l'avifaune, le bruit à proximité du chantier est assimilable au bruit d'un chantier léger et il sera ponctuel (quelques jours). La gêne susceptible d'être occasionnée aux oiseaux d'eau pourra également être limitée par la mise en place d'horaires adaptés afin de réduire le niveau de bruit rencontré.

La zone de travaux se situe dans le périmètre de protection rapprochée de captage AEP souterrain ; les travaux ne devraient pas avoir d'impact sur le captage souterrain.

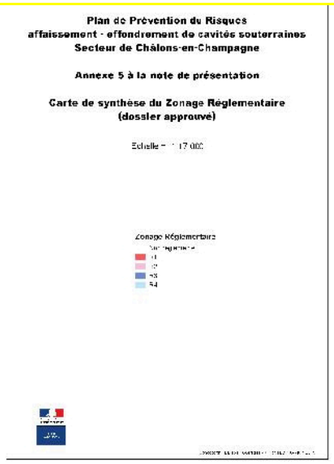
Synthèse des contraintes environnementales – cartographie des enjeux de qualité d'eau

Risques identifiés



Synthèse des contraintes environnementales – cartographie des enjeux de qualité d'eau

Risques identifiés

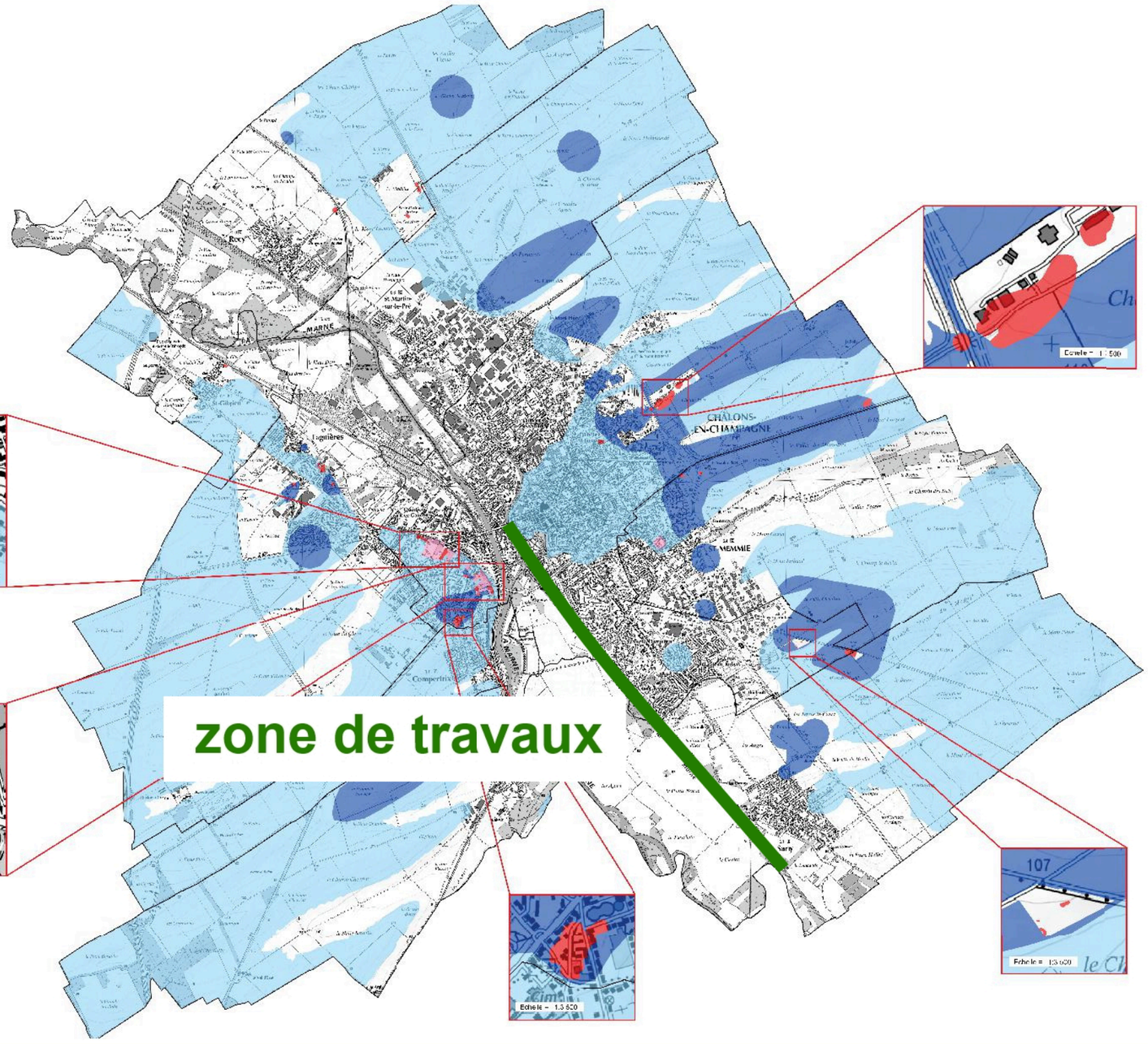

Plan de Prévention du Risques
affaissement - effondrement de cavités souterraines
Secteur de Châlons-en-Champagne

Annexe 5 à la note de présentation

Carte de synthèse du Zonage Réglementaire
(dossier approuvé)

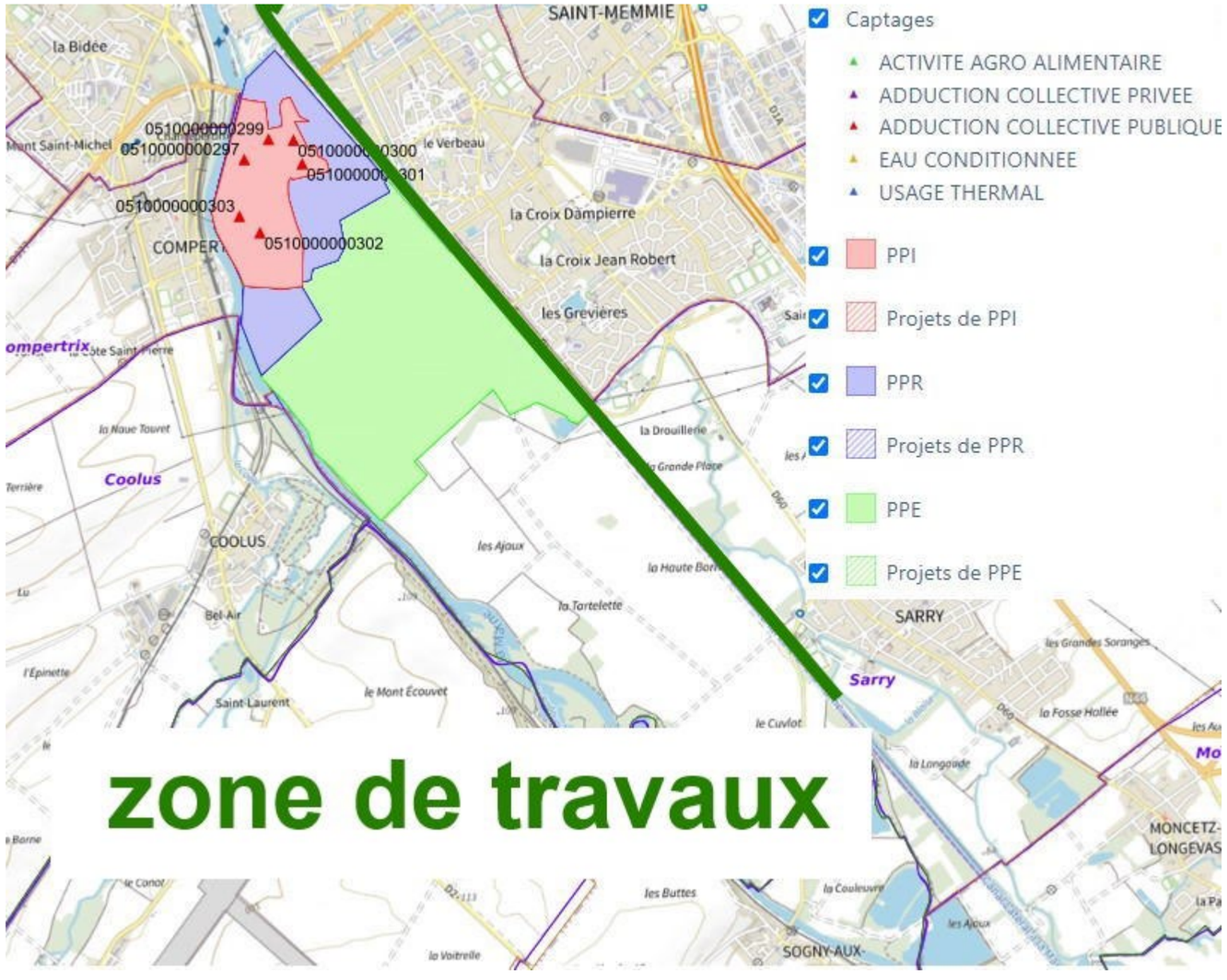
Echelle = 1/7 000

Zonage Réglementaire



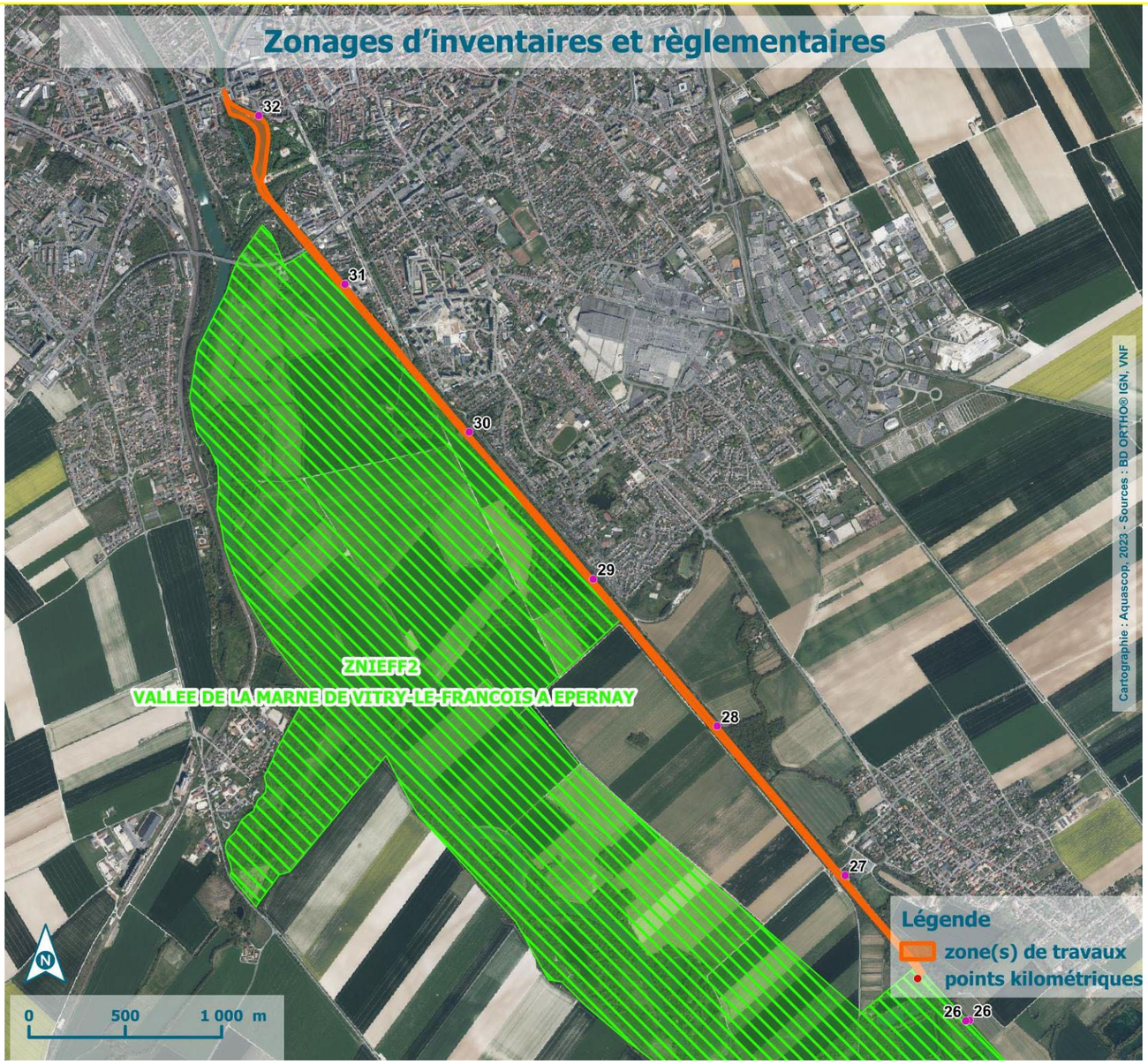
Synthèse des contraintes environnementales – cartographie des enjeux de qualité d'eau

Risques identifiés



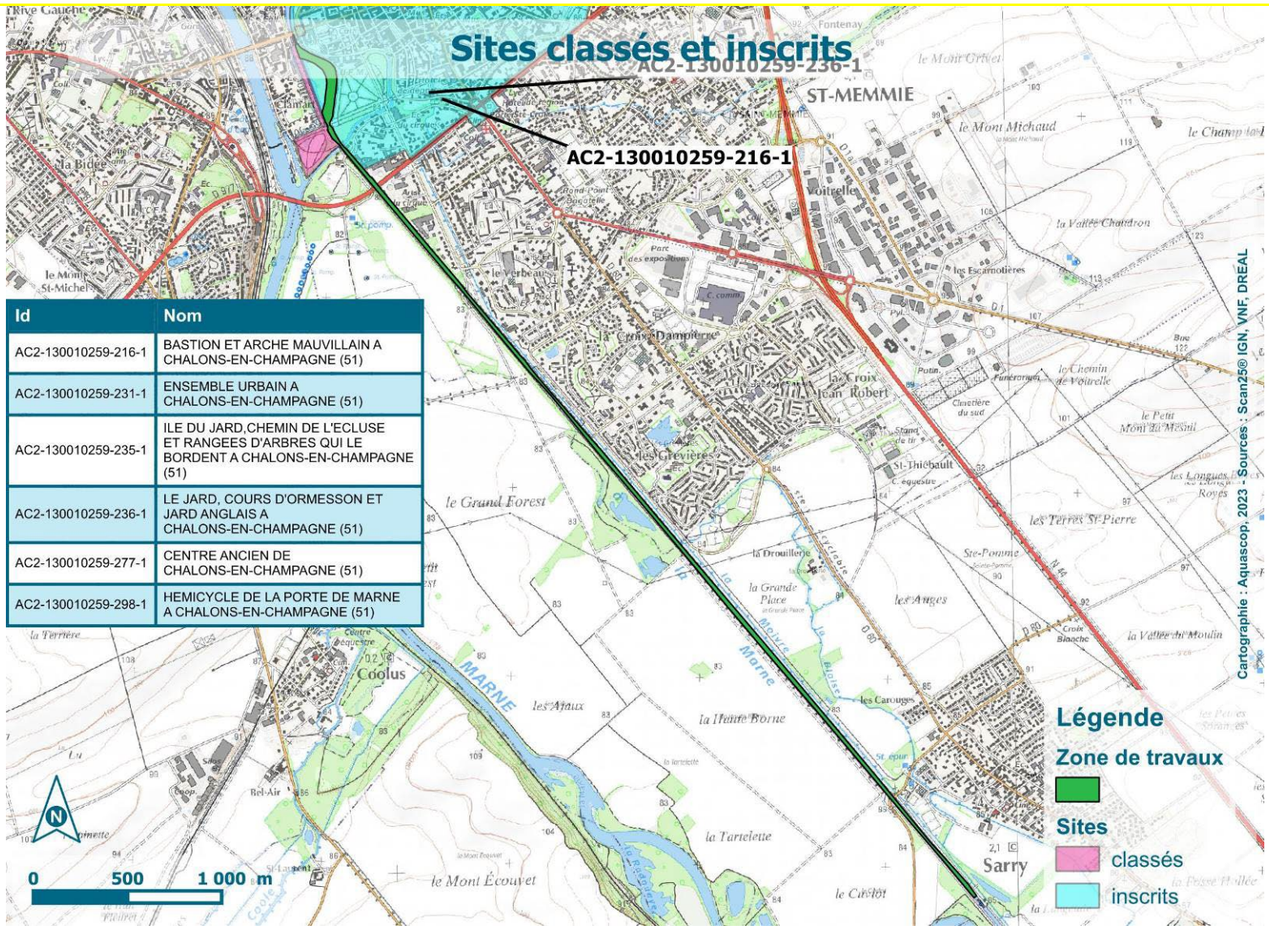
Synthèse des contraintes environnementales – cartographie des enjeux écologiques

Zonages d'inventaires et règlementaires



Synthèse des contraintes environnementales – cartographie des enjeux écologiques

Sites inscrits et classé



Id	Nom
AC2-130010259-216-1	BASTION ET ARCHE MAUVILLAIN A CHALONS-EN-CHAMPAGNE (51)
AC2-130010259-231-1	ENSEMBLE URBAIN A CHALONS-EN-CHAMPAGNE (51)
AC2-130010259-235-1	ILE DU JARD,CHEMIN DE L'ECLUSE ET RANGEES D'ARBRES QUI LE BORDENT A CHALONS-EN-CHAMPAGNE (51)
AC2-130010259-236-1	LE JARD, COURS D'ORMESSON ET JARD ANGLAIS A CHALONS-EN-CHAMPAGNE (51)
AC2-130010259-277-1	CENTRE ANCIEN DE CHALONS-EN-CHAMPAGNE (51)
AC2-130010259-298-1	HEMICYCLE DE LA PORTE DE MARNE A CHALONS-EN-CHAMPAGNE (51)

Mesures environnementales

Mesures de contrôle et de suivi :

- Mesure systématique de l'oxygène dissous, la température, le pH, la turbidité, mesures réalisées en surface et à mi-hauteur de la lame d'eau conformément aux prescriptions de l'arrêté,
- Utilisation d'une drague équipée d'un GPS (DGPS) lors des opérations de dragage,
- Arrêt des dragages si dépassement du seuil de :

MES	Oxygène dissous
≥ 165 mg/L	< 4 mg/L

Mesures réductrices :

- Mise en place d'un rideau anti-dispersion
- Réalisation des travaux en dehors de la période du 1er mars au 30 juin

Filières de gestion

Filière de gestion

	Volumes : (en m^3)
Valorisation	
- Aménagements paysagers	
- Renforcements de berges	
- Comblement de carrières	4 250
- Comblement de ballastière	
- Compostage	
- Épandage agricole	
- Régalage	
Remobilisation dans le milieu	
- Remise en suspension	
- Nivellement	
Stockage	
- Élimination en centre de stockage (ISDI, ISDND, ISDD)	
Traitement préalable à la valorisation ou au stockage	

Localisation du site :

Les sédiments seront pris en charge par la filière CDES, sur le site de Matignicourt en comblement de carrière.

Voies Navigables de France
Direction territoriale Bassin de la Seine

Programme de dragage 2025

Fiche d'information : **A_2025_9_13**

Lot : A
UHC : n° 9 – Canal latéral à la Marne

Présentation de l'opération de dragage

Localisation et unité d'intervention:

Voies d'eau	Zone de sédimentation	Type voie d'eau	Bief	PK début	PK fin	Communes
Canal latéral à la Marne	Bief d'Ay	Canal	Ay	61	62	Aÿ-Champagne

Date et durée des travaux :

Les dragages seront réalisés deuxième quinzaine du mois d'août 2025

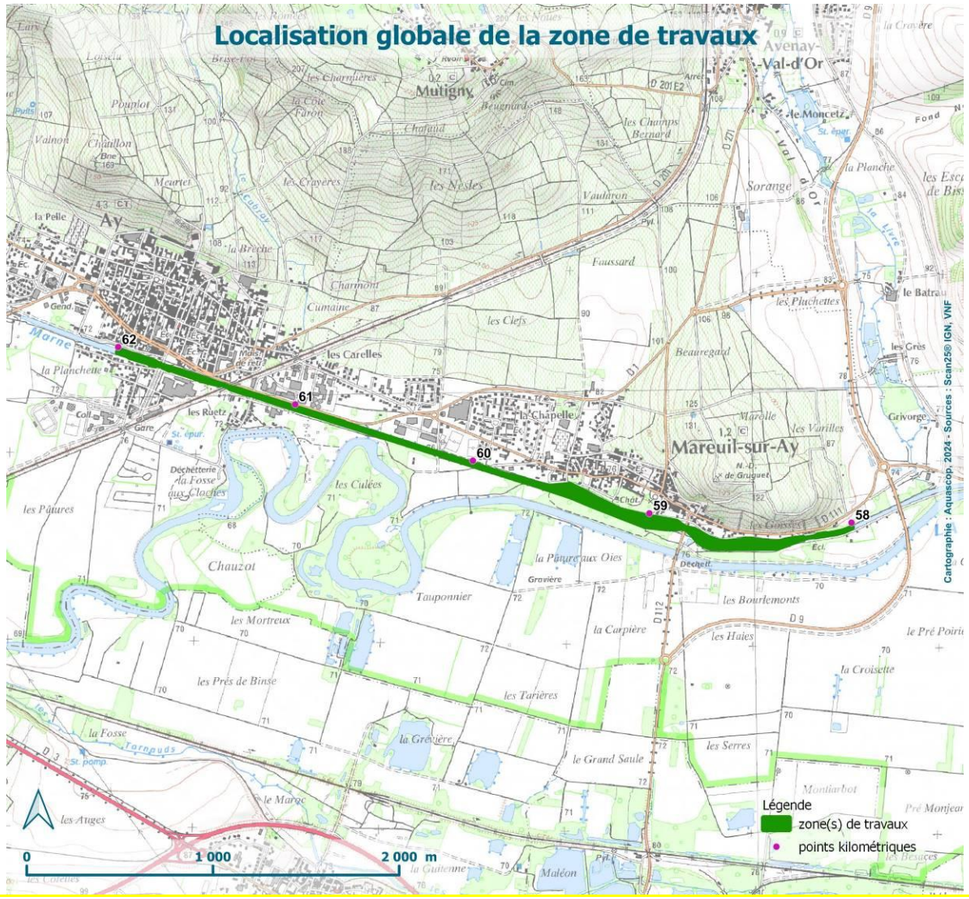
Techniques employées pour le dragage :

Les dragages seront réalisés à la pelle mécanique.

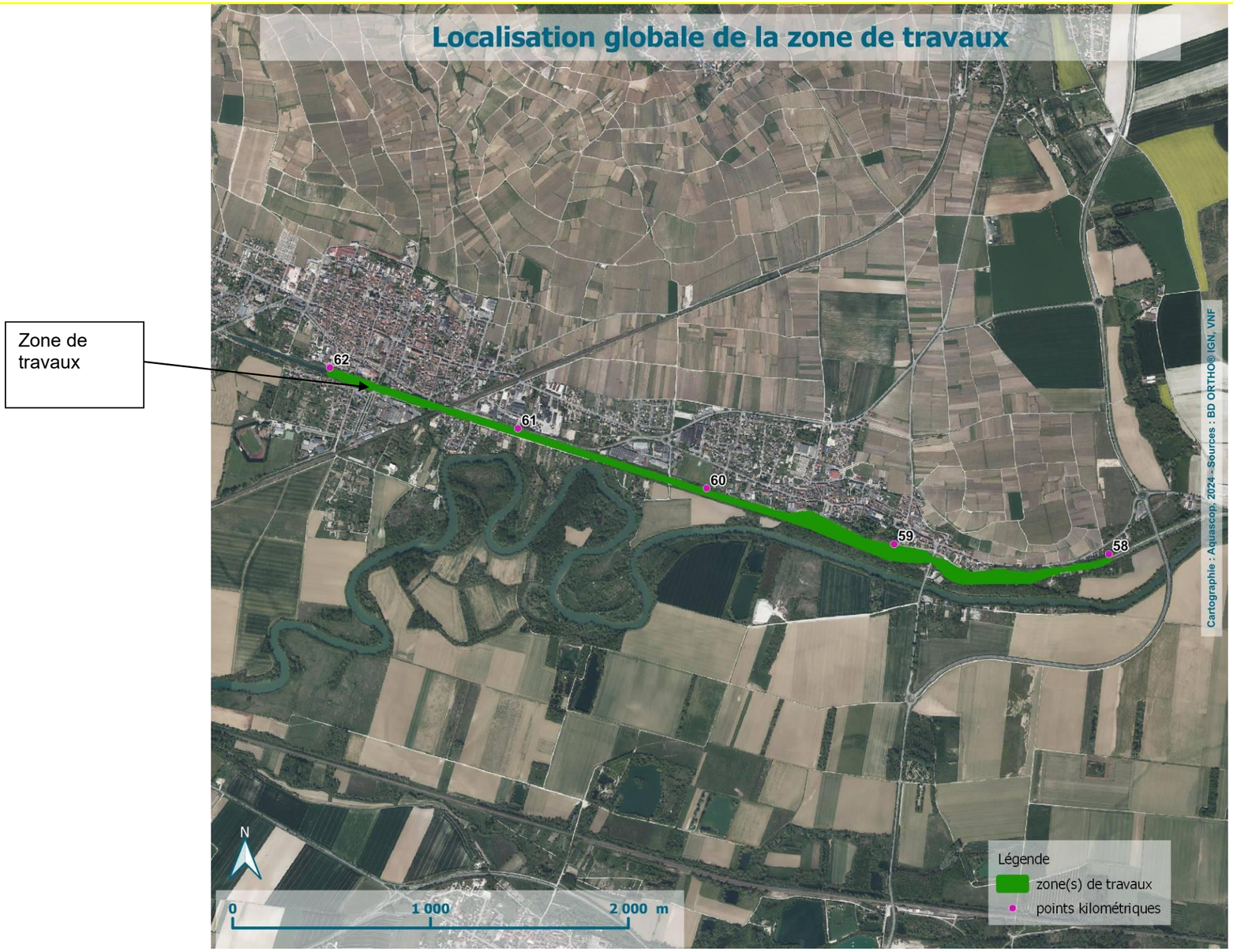
Volume à draguer (en m³) et qualité des sédiments (m³) :

Volume (m³)	N° d'analyse	Seuil S1 dépassé (oui/non)	Propriétés HP4 ; HP5 ; HP 6 ; HP 7 ; HP 8 ; HP 10 ; HP11 et HP13	Test HP 14 : écotoxique (oui/non)	Type de sédiments (inertes, non inertes non dangereux, dangereux)
2785	2025-CLM-PK 61.800	Non	Non	Non	Inertes

Prélèvements réalisés le 27/02/2025.



Localisation exacte des travaux – cartographie



Enjeux de qualité d'eau

Type de voie(s) d'eau :

- Rivière :	◦ Grand gabarit	
	◦ Petit gabarit	
- Canal :	◦ Grand gabarit	
	◦ Petit gabarit	x
	◦ Annexe : rigole, fossé	
- Milieu :	◦ Urbain : habitat	x
	◦ Rural	x
	◦ Industriel	
	◦ Portuaire	x

Risques identifiés :

- Présence d'un ou plusieurs Plan de Prévention Risque Inondation : X

Par débordement de la Marne aval - secteur Épernay - Le secteur est soumis à un risque important (zone important), lié à la zone de débordement de la Marne.

- Présence d'un Plan de Prévention Risque Technologique :
- Présence d'un Plan de Prévention Risque Mouvement de Terrain :

Qualité d'eau d'après la DCE :

Masse(s) d'eau concernée(s)	Nom	Type	État chimique (objectif)	État écologique (objectif)	État chimique (actuel)	État écologique (actuel)
FRHR130B FRHR503	La Marne du confluent de la Somme Soude (exclu) au confluent de la Semoigne (exclu) Canal latéral à la Marne	Eaux superficielles Naturelle Eaux superficielles Artificielle	Bon état en 2027 Bon état en 2027	Bon état en 2015 Bon potentiel en 2015	mauvais mauvais	bon bon

Périmètres de protection des captages :

	Localisation à moins de 100 m de la zone à draguer	Captage concerné	Type (souterrain / superficiel)	Référence arrêté
Périmètre de protection immédiate	non			
Périmètre de protection rapprochée	non			
Périmètre de protection éloignée	oui	Champ captant du lieu-dit "Le Grand Briquet"	Souterrain	DUP 051002166 du 20/06/2003

Enjeux écologiques 1/2

Données sur les peuplements piscicoles :

Une station de pêche est située sur le Canal latéral à la Marne (3510116 - CANAL LATERAL A LA MARNE A CHALONS-EN-CHAMPAGNE 1) à environ 26 km en amont de la zone des travaux. Les dernières données sur le site https://www.observatoire-poissons-seine-normandie.fr/ datent de 2002. - Espèces principales : Présents en 2002 : gardon, ablette, brème commune - Espèces secondaires : présents en 2002 : anguille, bouvière, brème bordelière, carassin, chevesne, carpe miroir, goujon, grémille, hotu, écrevisse américaine, perche commune, perche soleil, rotengle, sandre, tanche

Type de berges :

A préciser.

Présence de frayères connues par la bibliographie – PK concerné – espèces identifiées :

Le Canal latéral à la Marne n'est pas concerné par les arrêtés préfectoraux relatif aux frayères.
Il est possible que le brochet se reproduise dans le canal, du fait notamment de la présence de végétation aquatique (communication FDPPMA51, 2022).

Zonages d'inventaires et réglementaires concernés :

Zone de sédimentation	Thème	Type	Localisation à moins de 100m	Nom
Bief d'Ay	Écologie	ZPS *(Zone de protection spéciale)*	Non	
		ZNIEFF 2 *(Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type II)*	Oui	210008896 - VALLEE DE LA MARNE DE VITRY-LE-FRANCOIS A EPERNAY
		ZNIEFF 1 *(Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type I)*	Non	
		ZICO *(Zone importante pour la conservation des oiseaux)*	Non	
		SIC *(Site d'intérêt communautaire)*	Non	
		APB *(Arrêtés de protection de biotope)*	Non	
		Ramsar *(zone humide d'importance internationale)*	Non	
		RNCFS *(Réserve nationale de chasse et de faune sauvage)*	Non	
		CEN *(conservatoire d'espaces naturels)*	Non	
		CDL *(Conservatoire du Littoral)*	Non	
		PN *(Parc national)*	Non	
		PNR *(Parc naturel régional)*	Oui	FR8000024 - Montagne de Reims
		RNN *(réserve naturelle nationale)*	Non	
		RNR *(réserve naturelle régionale)*	Non	
		RB *(réserve de biosphère)*	Non	
	Patrimoine culturel	Site inscrit	non	
		Site classé	oui	Côteaux historiques du Champagne (51)

Enjeux écologiques 2/2

Espèces protégées :

L'anguille (non protégée mais figurant sur les listes rouges française et mondiale, en danger critique d'extinction) et la bouvière ont été recensées sur le canal en 2002.

Synthèse des enjeux écologique et définition du degré de sensibilité environnementale :

⇨ **Le site de dragage a une forte sensibilité environnementale en cas de présence, au droit et jusqu'à 100 m en aval du site, d'un ou plusieurs des éléments suivants :**

Zone concernée	Présence de frayère (oui/non)	Présence d'une espèce faisant l'objet d'une protection réglementaire (oui/non)	Zonage d'intérêt écologique réglementaire (oui/non)	Périmètre de protection immédiat ou rapproché d'un captage AEP (oui/non)
Bief d'Ay	Possible	oui	oui	non

Sensibilité environnementale :

Le site présente une forte sensibilité environnementale du fait de la présence d'espèces de poissons protégées et/ou menacées, ainsi que de la présence possible de leur zone de reproduction. Le site est également inclus dans 1 zone d'intérêt écologique (ZNIEFF) et dans le parc naturel régional de la Montagne de Reims. Il est également inclus dans le périmètre de protection d'un captage souterrain. Le site jouxte un site d'intérêt patrimonial (site classé).

La ZNIEFF de la vallée de la Marne de Vitry-le-François à Epernay présente une mosaïque de groupements végétaux remarquables : boisements alluviaux inondables, boisements marécageux, prairies inondables, mégaphorbiaies, magnocariçaies et roselières, groupements aquatiques de la rivière, du canal, des noues et des bras morts, plans d'eau. La flore aquatique comprend des espèces rares inscrites sur la liste rouge régionale. L'intérêt faunistique est grand, avec la présence du cuivré des marais (protégé), de 4 libellules sur la liste rouge régionale, de poissons et d'oiseaux.

Afin d'éviter toute perturbation susceptible d'affecter la reproduction des poissons, et notamment des espèces protégées et/ou menacées, les travaux devront être effectués en dehors des périodes de fraie : février à mai pour le brochet, mars-avril pour le chabot et la lamproie, mars à mai pour la vandoise, et avril à juin pour la bouvière et la loche de rivière.

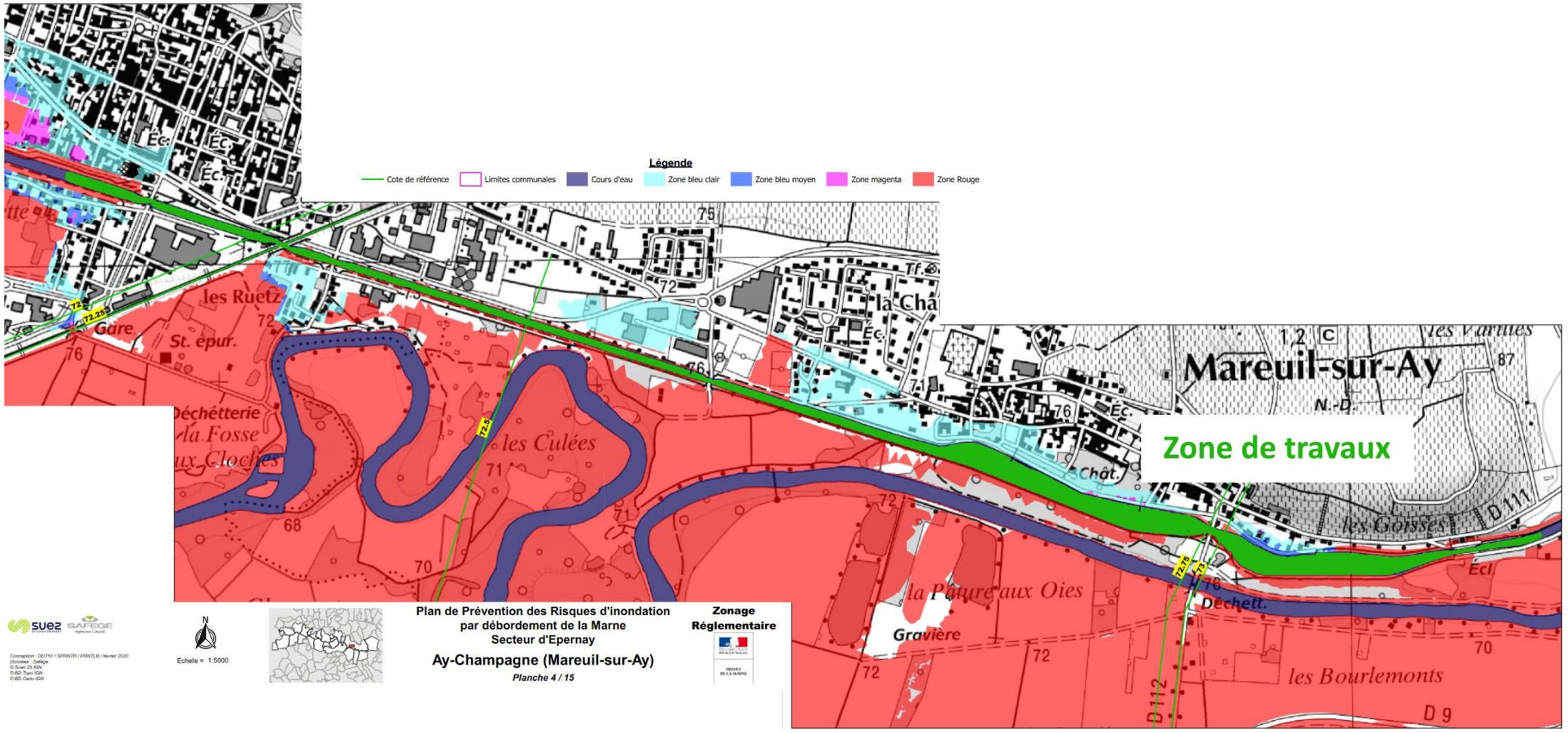
Concernant l'avifaune, le bruit à proximité du chantier est assimilable au bruit d'un chantier léger et il sera ponctuel (quelques jours). La gêne susceptible d'être occasionnée aux oiseaux d'eau pourra également être limitée par la mise en place d'horaires adaptés afin de réduire le niveau de bruit rencontré.

Concernant la proximité du site classé, celui-ci ne sera pas impacté par l'opération car aucune modification du paysage n'aura lieu. Les sédiments seront dragués depuis la voie d'eau et transportés par barge vers leur lieu de valorisation.

La zone de travaux se situe dans le périmètre de protection éloigné de captage AEP souterrain ; les travaux ne devraient pas avoir d'impact sur le captage souterrain.

Synthèse des contraintes environnementales – cartographie des enjeux de qualité d'eau

Risques identifiés



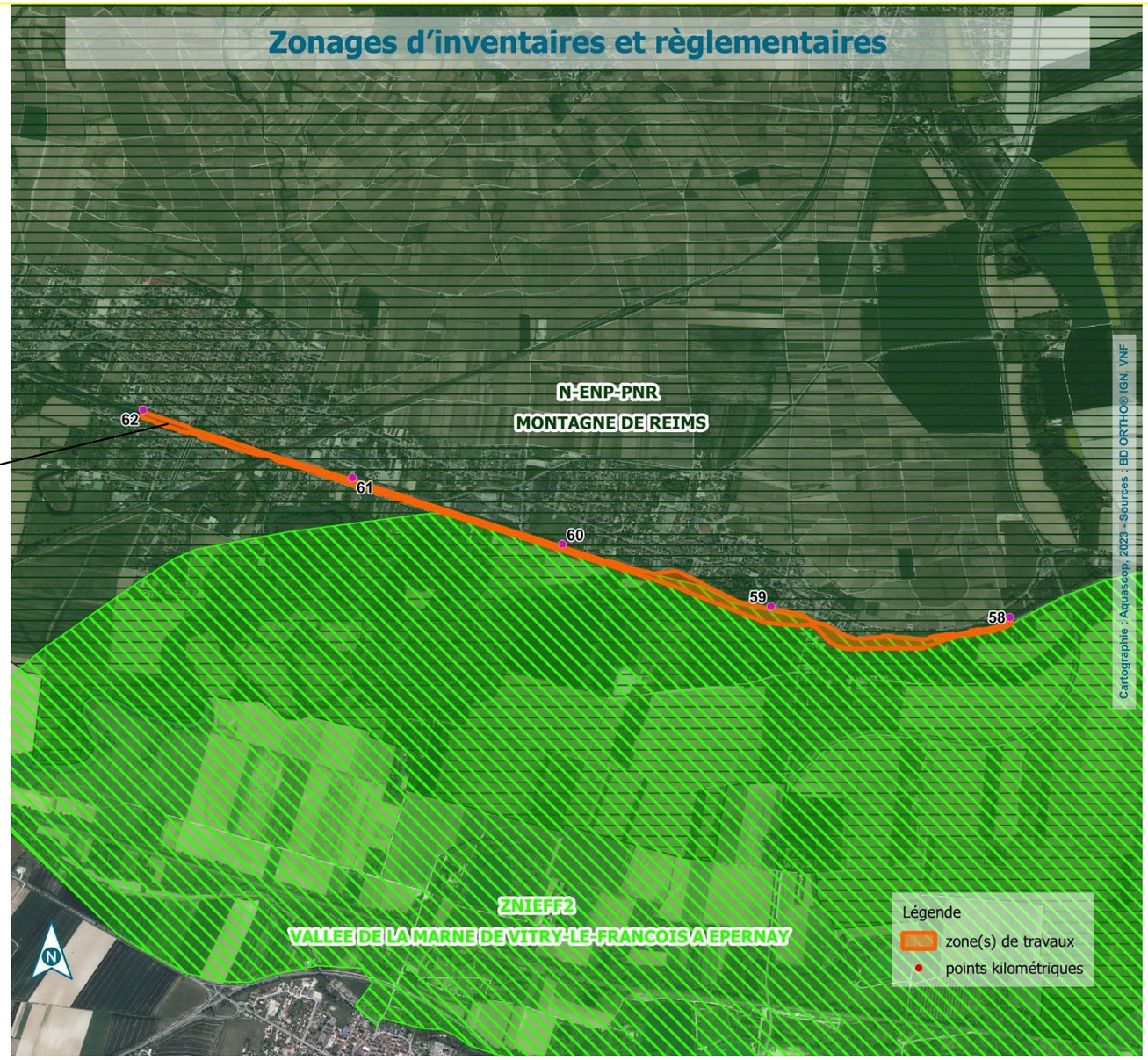
Synthèse des contraintes environnementales – cartographie des enjeux de qualité d'eau

Risques identifiés



Synthèse des contraintes environnementales – cartographie des enjeux écologiques

Zonages d'inventaires et règlementaires



Zone de travaux

Mesures environnementales

Mesures de contrôle et de suivi :

- Mesure systématique de l'oxygène dissous, la température, le pH, la turbidité, mesures réalisées en surface et à mi-hauteur de la lame d'eau conformément aux prescriptions de l'arrêté,
- Utilisation d'une drague équipée d'un GPS (DGPS) lors des opérations de dragage,
- Arrêt des dragages si dépassement du seuil de :

MES	Oxygène dissous
≥ 165 mg/L ou 70 mg/L	< 4 mg/L

Mesures réductrices :

- Mise en place d'un rideau anti-dispersion
- Réalisation des travaux en dehors de la période du 1er février au 30 juin

Filières de gestion

Filière de gestion

	Volumes : (en m^3)
Valorisation	
- Aménagements paysagers	
- Renforcements de berges	
- Comblement de carrières	
- Comblement de ballastière	
- Compostage	
- Épandage agricole	
- Régalage	
Remobilisation dans le milieu	
- Remise en suspension	
- Nivellement	
Stockage	
- Élimination en centre de stockage (ISDI, ISDND, ISDD)	2785
Traitement préalable à la valorisation ou au stockage	

Localisation du site :

Les sédiments seront pris en charge sur le site Maizy par la société CDES.

Stockage définitif en ISDI dans le dépôt de Maizy 2 de l'entreprise CDES. Le site est un ancien site industriel (sucrerie). Le projet de réhabilitation prévoit le comblement d'un ancien bassin afin de réaliser des aménagements paysagers pour le gibier.

L'autorisation de stockage a été accordée par le Préfet de l'Aisne le 16 septembre 2014